

QUESTIONNAIRE CONSULTANT

Nom de naissance : Nom de jeune fille :
Prénoms :
N° Sécurité Sociale :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Nationalité :
Situation familiale : Nombre d'enfants à charge :
Année de naissance des enfants bénéficiaires de la prévoyance :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Po : @ :
Personne à contacter en cas d'urgence : tél :
Date de dernière visite médecine du travail :

Date de première mission : Début Fin

Formation & Qualification :

Langues :

Etes-vous aux Assedic ? oui non

Si oui, • votre SJR (Salaire Journalier de Référence) :

• votre Indemnité Journalière :

Si vous avez plus de 50 ans, date de première indemnité (fournir copie du 1er versement) :

Souhaitez-vous bénéficiaire du statut cadre (cotisations supérieures) ? oui non

Avez-vous actuellement un ou plusieurs employeurs autre que « ASJ » ? oui non

Etes-vous actuellement lié par une clause de non-concurrence ? oui non

Percevez-vous une pension de retraite, Si oui, depuis quand ? oui non

Votre mission nécessite-t-elle une extension de notre assurance responsabilité civile? oui non

Percevez vous une rente ou pension d'invalidité, Si oui, quel est votre % d'invalidité ? oui non

Si vous recevez une rente ou pension, êtes-vous reconnu(e) handicapé(e) COTOREP ? oui non

Avez-vous un véhicule ? Si oui, Nbre de chevaux : oui non

Avez-vous une assurance professionnelle ou tous déplacements ? oui non

Souhaitez-vous bénéficiaire (cotisation à votre charge) de notre mutuelle complémentaire santé ? oui non

Comment avez-vous connu ASJ ?

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à

Date

Signature

Note importante : Les informations recueillies sur ce dossier sont à l'usage exclusif d' « ASJ », Conformément à la loi "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès d' « ASJ » pour toute information vous concernant.

PIÈCES OBLIGATOIRES

Ces pièces sont à nous fournir lors de votre embauche.

- **Pièce d'identité valide** (carte d'identité, passeport, carte de séjour avec autorisation de travailler)
- **Carte de Sécurité Sociale** ou Attestation
- **Justificatif de domicile**
- **RIB**
- **CV**
- **2 exemplaires signés de la convention d'adhésion**
- **Le Questionnaire dûment rempli**
- **Une photo récente**

Les éléments suivants sont à nous fournir le cas échéant :

Pour les retraités uniquement :

- La demande de liquidation de retraite ou accord des caisses de retraites

Si vous utilisez votre véhicule à des fins professionnelles :

- Une photocopie de la carte grise et permis de conduire
- Une attestation d'assurance tous déplacements

Si votre dernière visite médicale date de moins de six mois :

- Le certificat d'aptitude délivré par la Médecine du Travail

L'ADHESION ET LE PREMIER CONTRAT

Comment procéder ?

Les moyens de communications actuels permettent une réactivité complète, la distance n'est plus un frein à votre projet et à notre collaboration, pour permettre de mener à bien votre entreprise !

Projet de mission

- Vous avez un projet individuel basé sur le métier de consultant, contactez-nous, nous en discuterons !
- Dès que vous avez une mission en vue, préparez un projet de contrat de prestation sur la base du contrat type. Ce document doit nous être retourné par E-mail ou Fax pour plus de réactivité.

Rédaction du contrat de prestation ou de la Convention de formation

Nous allons prendre contact avec vous et compléter votre projet afin qu'il contienne tous les éléments commerciaux et juridiques nécessaires à sa validité. Nous vous le renvoyons rapidement pour que vous le présentiez à votre client.

Signature des contrats et embauche

A réception du contrat (ou la convention) co-signé par votre client et vous-même, accompagné de l'acompte correspondant, nous vous retournerons deux exemplaires paraphés et nous établirons votre contrat de travail. « ASJ » s'engage, afin de garantir les droits des Sociétaires, à procéder à toutes les formalités qui incombent à l'employeur en application des dispositions du Code du travail ; elle s'engage notamment à procéder auprès de l'Urssaf à la déclaration unique d'embauche avant le début des missions.

Début de mission

Dès que vous êtes assuré que nous avons reçu vos contrats et que les démarches d'embauche ont été faites. Le code du travail est très strict. Laissez-nous le temps de remplir nos obligations sinon vous et votre client ne seriez pas couverts.

Les Engagements « ASJ »

Appliquer une transparence complète dans notre relation professionnelle

Instaurer un dialogue constant afin de mener à bien votre projet individuel et réussir vos missions

Respecter les réglementations liées à l'embauche et déclarer les adhérents avant le début des prestations

Signer : un contrat de mission/prestations de services, triparti, entre le client, le consultant et « ASJ »

Fournir une copie d'attestation d'assurance civile professionnelle sur simple demande

Prévenir systématiquement nos consultants dès l'encaissement des factures

Respecter la propriété de la clientèle de nos adhérents

Mettre tout en œuvre pour aider nos adhérents dans l'exercice de leur métier

Aider nos adhérents à se mettre à leur compte lorsqu'ils le jugeront opportun.